



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 13 janvier 2015 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :
M. Daniel Demers conseiller siège #1 (maire suppléant)
M^{me} Andréanne Auger conseillère siège #4
M. René Caron conseiller siège #5
M^{me} Claudette Fournier conseillère siège #6

Sont absents :
M. Christian Baril maire
M^{me} Lorraine Séguin conseillère siège #2

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance : M^{mes} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Daniel Demers, maire suppléant de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Demers souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.
RÉSOLUTION #2015-01-001

Madame Claudette Fournier propose d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2014 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014 - BUDGET :
 - 4.1 Approbation;
 - 4.2 Suites;
5. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2014 :
 - 5.1 Approbation;
 - 5.2 Suites;
6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
7. ADMINISTRATION :
 - 7.1 Adoption du règlement #121-2015 augmentant le montant disponible du fonds de roulement;
 - 7.2 Rémunération des élus;
 - 7.3 Rémunération du personnel de la municipalité;
 - 7.4 Emplois d'été Canada 2015 :
 - 7.4.1 Présentation d'une demande au programme « Emplois d'été Canada »;
 - 7.4.2 Comité des Loisirs de Parisville – Appui donné pour un 3^e moniteur;
 - 7.5 Association des directeurs municipaux du Québec – Cotisation 2015;
 - 7.6 Adhésion au Québec municipal;
8. GESTION FINANCIÈRE :
 - 8.1 Présentation des comptes;
9. TRANSPORT :
 - 9.1 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports;
 - 9.2 Transport collectif – Adhésion;
 - 9.3 Subvention amélioration du réseau routier – Approbation des dépenses;
10. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 10.2 GROBEC – Adhésion;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

11. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 11.1 Rapport de permis émis en décembre 2014;
12. LOISIRS ET CULTURE :
 - 12.1 Prêt de la salle municipale :
 - 12.1.1 Comité des loisirs – Programme Vieactive;
 - 12.1.2 Comité des loisirs – Cours de yoga;
 - 12.1.3 Fadoq Deschaillons – Jeu de cartes;
 - 12.2 Halte routière – Installation d'un tricot;
13. QUESTIONS DIVERSES;
14. PÉRIODE DE QUESTIONS;
15. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2014

3.1 Approbation
RÉSOLUTION #2015-01-002

Sur proposition de M. René Caron le procès-verbal de la séance du 2 décembre dernier est approuvé et adopté à l'unanimité avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014 - BUDGET

4.1 Approbation
RÉSOLUTION #2015-01-003

Sur proposition de M^{me} Claudette Fournier le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2014 relatif au budget est approuvé et adopté à l'unanimité avec dispense de lecture.

4.2 Suites

Aucune.

5. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2014

5.1 Approbation
RÉSOLUTION #2015-01-004

Sur proposition de M^{me} Andréanne Auger le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2014 est approuvé et adopté à l'unanimité avec dispense de lecture.

5.2 Suites

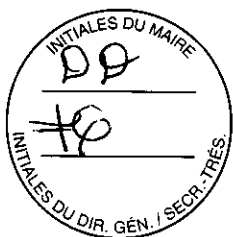
Aucune.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 13 janvier 2015 et répond aux questions des membres du conseil.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 Adoption du règlement #121-2015 augmentant le montant disponible du fonds de roulement



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

RÉSOLUTION #2015-01-005

RÈGLEMENT N° 121-2015

AUGMENTANT LE MONTANT DISPONIBLE AU FONDS DE ROULEMENT

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 1094 du Code municipal, le conseil de toute municipalité est autorisé à constituer un fonds de roulement ou en augmenter le montant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 218 039 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 100 000 \$ en vertu du règlement #60-2002 adopté le 3 décembre 2002;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 décembre 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2. AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Le conseil est autorisé à augmenter son fonds de roulement d'un montant de 100 000 \$, le faisant passer de 100 000 \$ à 200 000 \$.

ARTICLE 3. Le conseil peut, par résolution, emprunter à ce fonds les deniers nécessaires pour le paiement d'une immobilisation;

ARTICLE 4. Le terme de remboursement ne peut excéder 10 ans;

ARTICLE 5. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi le 15 janvier 2015.

7.2 Rémunération des élus

RÉSOLUTION #2015-01-006

Considérant l'article 7 du règlement numéro 111-2014, relatif au traitement des élus municipaux;

Considérant que ledit article mentionne que la rémunération de base et rémunération additionnelle sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'indice des prix à la consommation pour la période de novembre 2013 à novembre 2014 est de 2 %;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger résolu à l'unanimité des conseillers présents d'indexer de 2 % la rémunération des élus pour l'année 2015.

7.3 Rémunération – Personnel de la municipalité **RÉSOLUTION #2015-01-007**

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'indexer de 2,5 % la rémunération de la commis de bureau, l'inspecteur municipal, l'inspecteur municipal adjoint et la directrice générale pour l'année 2015, tel que prévu au budget, et ce, rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

7.4 Emploi été Canada 2015

7.4.1 Présentation d'une demande au programme « Emplois d'été Canada » **RÉSOLUTION #2015-01-008**

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présentation d'une demande au programme « Emplois d'été Canada » pour l'embauche d'un étudiant pour la saison estivale 2015 :

- Assistant à l'opérateur en eau potable et inspecteur municipal et marché public.

7.4.2 Comité des Loisirs de Parisville – Appui donné pour un 3^e moniteur **RÉSOLUTION #2015-01-009**

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent n'offre pas le service de terrain de jeux et camps de jours à la saison estivale;

Considérant que les enfants de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent ont la possibilité de participer au terrain de jeux et camps de jours à la municipalité de Parisville sous la responsabilité du comité de Loisirs de Parisville depuis plusieurs années;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le comité des Loisirs de Parisville dans leur démarche de recevoir une aide financière pour un (e) 3^e animateur (trice) au terrain de jeu et camp de jour à la saison estivale 2015.

7.5 Association des directeurs municipaux du Québec – Cotisation 2015 **RÉSOLUTION #2015-01-010**

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 735,75 \$ taxes incluses, pour le renouvellement de l'adhésion de M^{me} France Grimard, directrice générale, à l'association des directeurs municipaux du Québec.

7.6 Adhésion au Québec municipal **RÉSOLUTION #2015-01-011**

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 165,00 \$ plus les taxes applicables, pour le renouvellement de l'adhésion au Québec municipal, et ce, pour une période de 1 an.



8. GESTION FINANCIÈRE

8.1 Présentation des comptes

RÉSOLUTION #2015-01-012

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2014 00 641 à 2015 00 039 inclusivement, ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2015-01, pour un total de 670 136,26 \$.

9. TRANSPORT

9.1 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports

RÉSOLUTION #2015-01-013

Considérant que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2015, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

En conséquence, il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2015;
- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage, comme il est prévu par la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent nomme France Grimard, directrice générale à titre de personne autorisée à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

9.2 Transport collectif - Adhésion

RÉSOLUTION #2015-01-014

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent au service de transport adapté offert par le Transport Collectif Bécancour-Nicolet-Yamaska pour l'année 2015 et d'autoriser le paiement du montant relié à sa quote-part au montant de 3864,67 \$.

Il est de plus résolu de demander au nouvel organisme Transport Collectif Bécancour-Nicolet-Yamaska une copie de la résolution du procès-verbal relative à la décision de faire une demande de soumission de gré à gré pour l'octroi du contrat pour le service de transport adapté ainsi que les motivations de cette décision.

9.3 Subvention amélioration du réseau routier – Approbation des dépenses

RÉSOLUTION #2015-01-015

Considérant que le conseil approuve les dépenses au montant de 602 137,88 \$ pour les travaux exécutés sur une partie de la 18^e Avenue et de la rue Poisson à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Considérant que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière M^{me} France Grimard à remplir et signer le formulaire de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de décembre 2014 est de 267,87 m³ (58 931 gallons impériaux).

10.2 GROBEC - Adhésion RÉSOLUTION #2015-01-016

Considérant que le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) est un organisme à but non lucratif fondé en mai 2003;

Considérant que GROBEC a pour mission de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants de la zone Bécancour;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion de la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent à l'organisme GROBEC pour une période de 1 an, du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, au coût de 50 \$.

11. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11.1 Rapport de permis émis en décembre 2014

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 1 permis de démolition (piscine) a été émis au cours du mois de décembre 2014, n'affectant pas la valeur au rôle.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Prêt de la salle municipale

12.1.1 Comité des loisirs – Programme Vieactive RÉSOLUTION #2015-01-017

Considérant que le programme PIED (programme intégré d'équilibre dynamique) offert par le Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska (CSSSBNY) à l'automne 2014 a eu un réel succès;

Considérant que la suite du programme PIED est le Programme Viactive et doit être animée par des participant(e)s au Programme PIED;

Considérant que 4 participantes ont formé un comité et sont intéressées à animer le nouveau programme Viactive de février à mai 2015 et demande :

- La possibilité d'utiliser gratuitement la salle municipale;
- L'achat d'une radio avec lecteur CD (environ 75\$);

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le prêt de la salle municipale pour offrir le Programme Viactive à tous les mardis avant-midi du 17 février au 19 mai 2015 et autoriser la dépense pour l'achat d'une radio avec lecteur CD pour un montant d'environ 75 \$.

Il est également résolu de mentionner que les travaux de conciergerie soient sous la responsabilité du demandeur.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

12.1.2 Comité des loisirs – Cours de yoga RÉSOLUTION # 2015-01-018

Considérant qu'un cours de yoga a lieu à Deschaillons-sur-Saint-Laurent depuis maintenant plusieurs années;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a reçu une lettre du comité des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent demandant la gratuité de la salle pour les cours de yoga;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le prêt de la salle municipale pour des cours de yoga pour une période de 12 semaines débutant le 22 janvier prochain.

Il est également résolu de mentionner que les travaux de conciergerie soient sous la responsabilité du demandeur.

12.1.3 Fadoq Deschaillons – Jeu de cartes RÉSOLUTION # 2015-01-019

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a reçu une lettre du club Fadoq demandant la gratuité de la salle pour les rassemblements de la Fadoq pour jouer aux cartes les jeudis après-midi au sous-sol de la salle municipale;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le prêt de la salle municipale pour les rassemblements de jeux du club de la Fadoq les jeudis après-midi.

Il est de plus résolu de mentionner que les travaux de conciergerie soient sous la responsabilité du demandeur.

12.2 Halte routière – Installation d'un tricot RÉSOLUTION # 2015-01-020

Considérant que dans le cadre du 100^e anniversaire du Cercle de Fermières du Québec, au printemps 2015, plus de 650 municipalités du Québec afficheront leur appartenance aux CFQ en apposant leur tricot graffiti à l'endroit de leur choix.

Considérant la demande du Cercle de Fermières de Deschaillons-sur-Saint-Laurent d'installer leur tricot graffiti à la halte « Fenêtre sur le fleuve » en avril 2015;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Cercle de Fermières de Deschaillons-sur-Saint-Laurent à exposer leur tricot graffiti à la halte « Fenêtre sur le fleuve » à partir du mois d'avril, dans le cadre du 100^e anniversaire du Cercle de Fermières du Québec.

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Arbres de Noël – disposition



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**15. CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION #2015-01-021**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20 h 49 sur proposition de M^{me} Andréanne Auger.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Daniel Demers
maire suppléant